



PROGRAMMES AFFINITAIRES

SOLUTIONS D'ASSURANCE
ET D'ASSISTANCE SUR-MESURE
RISQUES D'ENTREPRISES



SOLUTIONS...DEFINED, DESIGNED, AND DELIVERED.

DES PROGRAMMES AFFINITAIRE QUI N'ONT QUE L'IMAGINATION

Distribuée par vous en tant que « sponsor », l'assurance affinitaire est conçue dans l'intérêt de vos clients, membres, salariés ou franchisés.

Véritables relais de croissance, ces programmes vous permettent de créer de la valeur ajoutée à votre cœur de métier.

Combiner votre activité et notre expertise vous ouvre de nouvelles opportunités.

Avec Marsh, vous bénéficiez du savoir-faire d'une équipe dédiée de spécialistes, experte dans la conception et l'animation de solutions performantes, alignées sur vos objectifs et vos contraintes.

NOTRE APPROCHE : L'ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOTRE CHAÎNE DE VALEUR PAR UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

DÉFINIR VOS BESOINS

- Compréhension de votre activité, de vos objectifs et de vos besoins
- Analyse de vos cibles
- Construction de votre produit et du business model

DÉVELOPPER

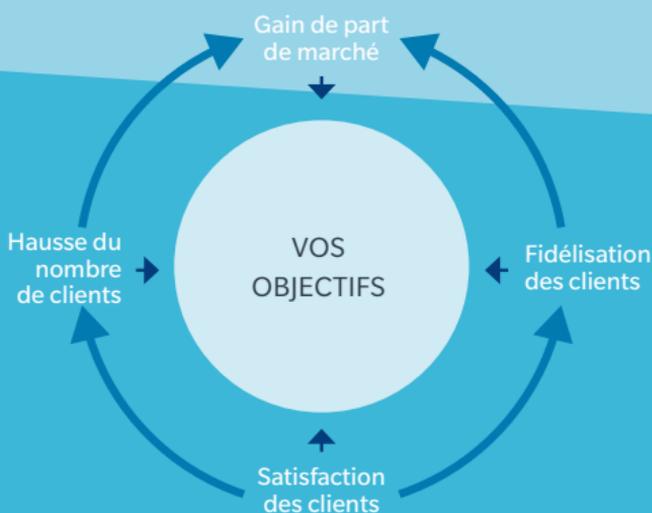
- Négociations et p sur le marché
- Contractualisation
- Définition de la s de distribution

TAIRES TION POUR LIMITE

VOS ENJEUX : ENRICHIR ET VALORISER VOTRE OFFRE DE SERVICES

L'assurance affinitaire s'adresse tant à vos partenaires entreprises (franchisés, prestataires, sous-traitants, clients), qu'aux particuliers (salariés, adhérents, clients). Elle permet notamment :

- D'augmenter la satisfaction des clients et les **fidéliser**
- De **conquérir** de nouveaux clients
- De générer des **revenus** complémentaires
- De vous **différencier** de la concurrence



R DES SOLUTIONS

placement

on

stratégie

DÉPLOYER LE PROGRAMME

- Pilotage du programme
- Support marketing et distribution digitale
- Accompagnement et formation de vos forces de vente
- Gestion des sinistres
- Suivi et reporting

CONCRÈTEMENT

LES RISQUES D'ENTREPRISES

PLATEFORME COLLABORATIVE

Une plateforme de livraison à la demande a sollicité Marsh pour construire et mettre en place un programme de Responsabilité Civile pour leurs prestataires autoentrepreneurs. L'objectif premier était de s'assurer que les prestataires soient correctement couverts et de protéger ainsi leurs propres responsabilités mais également de simplifier les démarches d'assurance des autoentrepreneurs.

Marsh a construit et placé un programme Responsabilité Civile à adhésion optionnelle, reflet des propres garanties de la plateforme. Cette solution, gérée par Marsh apporte une vraie sécurité pour la plateforme et pour ses clients particuliers, ainsi que la mise à disposition de garanties négociées dans les meilleures conditions pour ses sous-traitants.

SYNDICAT PROFESSIONNEL

Un syndicat national majeur souhaitait proposer, à ses milliers de membres, un programme d'assurance répondant aux exigences imposées à cette profession réglementée.

Marsh a négocié et proposé un programme d'assurances « sur-mesure » répondant à l'ensemble des besoins de la profession. Les garanties, les tarifs préférentiels et modalités de souscription simplifiées ont convaincus la majorité des membres de ce syndicat et ont permis à ce dernier d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire à ses adhérents.

L'AFFINITAIRE CHEZ MARSH

Une équipe **dédiée** en France

300 collaborateurs dans le monde

Plus de **50** programmes affinitaires
de particuliers et d'entreprises en France

Plus de **200** programmes dans le monde

Un outil de souscription **en ligne**

MARSH DANS LE MONDE

5 mds € de CA

130 pays

32 000
collaborateurs

20 000
clients internationaux

400 bureaux

MARSH EN FRANCE

650 collaborateurs

7 bureaux

4 000 clients



UNE EXPERTISE

sur de nombreux produits

Rachat de franchises
Garantie pouvoir d'achat
Assistance
Garantie revente/
Loyers impayés
Extension de garanties
Casse/Panne
Conciergerie
Responsabilité civile
Cyber/fraude
Individuelle accident

dans tous les secteurs d'activité

Fédérations sportives
Voyage
Distribution
Automobile
Immobilier
Banques
Écoles/Étudiants
Téléphonie
Autoentrepreneurs
Plateformes collaboratives

CONTACT

Pour plus d'information, veuillez contacter votre chargé(e) de clientèle ou écrivez à :

affinitaire.france@marsh.com

Marsh est présent à :
Aix-en-Provence
Lille
Orange

Paris La Défense
Bordeaux
Lyon
Toulouse

Rendez-vous sur marsh.fr

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Il est recommandé aux assurés de consulter leur compagnie d'assurance et leurs conseillers juridiques pour toute question ayant trait à toute couverture spécifique. Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances –
Société par Actions Simplifiée. Capital 5 807 566,00 euros.
RCS Nanterre : 572 174 415 . N° ORIAS 07 001 037 –
www.orias.fr – N° TVA intracommunautaire :
FR 05 572 174 415 – Assurance de responsabilité
civile professionnelle et Garantie financière
conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code
des assurances. © Marsh – 09-2018